

1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE**1.1 Identification du mélange : Accura® 60****1.2 Utilisation de la préparation :** À utiliser avec les systèmes SLA.**1.3 Identification de la société/de l'entreprise :**

3D Systems, Inc.
333 Three D Systems Circle
Rock Hill, Caroline du Sud, États-Unis
Téléphone : +1 803.326.3900 ou
Numéro d'appel gratuit : 800.793.3669
Courriel : moreinfo@3dsystems.com

3D Systems Europe Ltd.
200 Maylands Avenue
Hemel Hempstead
Herts, HP2 7TG United Kingdom
Téléphone : +44 144-2282600
Courriel : moreinfo@3dsystems.com

3D Systems Asia-Pacific
30-32 Ceylon St
Nunawading VIC 3131
Australie
+61 3 9819 4422
Courriel : moreinfo@3dsystems.com

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence :

États-Unis :
Urgences chimiques :
800.424.9300 – Chemtrec

Europe :
Urgences chimiques :
+ 1 703.527.3887 - Chemtrec

Australie :
Urgences chimiques :
+61 29037.2994 – Chemtrec (Australie)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification****GHS : Réglementations CE No. 1272/2008, 29 CFR 1910 :****Dangers physiques :**

Aucune

Danger pour la santé :

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1C	H314
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1	H317
Lésions/irritations oculaires graves	Catégorie 1	H318
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B	H360

Dangers pour l'environnement :

Dangereux pour le milieu aquatique en cas d'exposition de longue durée.	Catégorie 2	H411
---	-------------	------

2.2 Éléments d'étiquetage**Règlement CE n° 1272/2008 :****Pictogrammes et mots-indicateurs de danger :****GHS07****GHS08****GHS09****GHS05****Mot-indicateur : Danger****Composants dangereux devant figurer sur les étiquettes :**

3,4- époxycyclohexylméthyle, carboxylate de 3,4-époxycyclohexane ; mélange de sels de triarylsulfonium ; polymère de triméthylolpropane-polyglycidyléther

Déclaration des dangers :

H314 : Cause des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Cause des lésions oculaires graves

H360 : Peut diminuer la fertilité du fœtus.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclaration des précautions à prendre :**Prévention :**

- P203 : Obtenir, lire et suivre toutes les instructions de sécurité avant l'utilisation.
P260 : Éviter d'inhaler les poussières/émanations/gaz/ vapeurs/brouillards de ce produit.
P264 : Laver soigneusement la peau contaminée après la manipulation.
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu de travail.
P280 : Porter des gants de protection/vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction :

- P301 + P330 + P331 : SI AVALÉ : Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement.
P302 + P361 + P354 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes.
P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 : SI DANS LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant et si cela est facile, enlever les verres de contact et continuer le rinçage.
P316 : Consulter immédiatement un médecin.
P318 : En cas d'exposition ou de doutes consulter un médecin.
P321 : Traitement spécifique : Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Rincer les yeux avec de l'eau propre pendant environ 15 minutes.
P337+P317 : Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale.
P333+P317 : En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale.
P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation..
P363 : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Entreposage :

- P405 : Garder sous clef.

Mise au rebut :

- P501 : Mettre au rebut le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Information supplémentaire

- Sécurité :** En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Ne pas manger, boire ou fumer quand on utilise ce produit.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.1 Description chimique :**

Description : Mélange organique

3.2 Composants dangereux :

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification selon la réglementation CE ° 1272/2008
3,4- époxycyclohexylméthyle, carboxylate de 3',4'- époxycyclohexane	2386-87-0	219-207-4	40-60	Sensibilisation cutanée Cat. 1, H317
Tétraacrylate éthoxylé	Exclusif	Exclusif	15-25	Irritation oculaire Cat. 2, H319 Aquatique chron. Cat, H411
Polymère de triméthylolpropane- polyglycidyléther	30499-70-8	608-489-8	1-5	Toxique pour la reproduction cat. 1B - H360F Corrosion / irritation de la peau cat 1C - H314 Lésions oculaires / irritation oculaire cat. 1 - H318 Sensibilisation cutanée Cat. 1- H317
Mélange de sels de triarylsulfonium	71449-78-0 89452-37-9	931-161-3	1-10	Sensibilisation cutanée Cat. 1- H317 Aquatique aigu Cat. 1 - H400 Aquatique chronique Cat. 1 - H410
Carbonate de propylène	108-32-7	219-207-4	1-10	Irritation oculaire cat. 2 - H319

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Informations générales : Contrôler que des installations de lavage des yeux et des douches de sécurité ont été installées à proximité de la place de travail.

4.2 En cas d'inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. Transporter le sujet à l'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires ou de difficultés à respirer, consulter immédiatement un médecin.

4.3 En cas de contact avec la peau : Peut provoquer des irritations ou une sensibilisation de la peau, y compris des rougeurs et/ou des enflures. Se laver immédiatement avec beaucoup d'eau savonneuse. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les remettre.

4.4 En cas de contact avec les yeux : Irritant pour les yeux. Provoque des rougeurs, des enflures et des douleurs. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.5 En cas d'ingestion : Irrite la bouche, la gorge et l'estomac. En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau et consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement.

4.6 Protection du secouriste : Porter un équipement de protection adéquat (voir section 8). Transporter la personne exposée à l'air frais. Enlever les vêtements et les souliers contaminés.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Produits d'extinction adéquats : Eau atomisée, poudre chimique, gaz carbonique ou mousse chimique appropriée.

5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.3 Dangers d'exposition particuliers à la substance ou préparation, aux produits de combustion, aux gaz produits : La décomposition du produit sous l'effet d'une température élevée peut libérer par exemple du CO₂, du CO et de la fumée.

5.4 Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter des vêtements de protection complète, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un appareil respiratoire autonome par pression et un masque facial.

5.5 Informations supplémentaires : Enlever le récipient de l'endroit si cela est possible sans danger. Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Éviter d'inhaler le produit ou les sous-produits de combustion.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles : Éloigner toute personne dont la présence n'est pas indispensable. Porter des équipements et des vêtements de protection adéquats. Consulter immédiatement un expert.

6.2 Précautions face à l'environnement : Arrêter l'écoulement du produit, si cela n'est pas dangereux. Ventiler la zone contaminée. Éliminer les sources d'allumage. Informer les autorités locales en cas de contamination de l'environnement aquatique.

6.3 Méthodes de nettoyage : Porter des équipements et des vêtements de protection adéquats. Absorber les déversements accidentels en utilisant des matériaux absorbants adéquats. Placer tous les déchets dans un récipient de mise au rebut approprié. Le matériau et son récipient doivent être mis au rebut comme les déchets dangereux. Éloigner des sources d'allumage.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**7.1 Manipulation :**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter les sources d'inflammation. Ne pas laisser entrer dans les canalisations et les cours d'eau.

7.2 Entreposage : Entreposer dans le récipient étanche d'origine à la température ambiante. Conserver ce produit à l'intérieur dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'abri du soleil et des sources d'UV. Température de stockage : inférieure à 35 °C.

Classe de stockage LGK 6.1B

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition :

Informations générales relatives au produit : Aucune limite d'exposition (PEL/limite d'exposition moyenne pondérée en fonction du temps) n'a été établie pour ce produit.

Analyse des composants :

Composant	LEI du produit, fournie par le fabricant (Limite d'exposition interne)
3,4- époxycyclohexylméthyle, carboxylate de 3',4'-époxycyclohexane	S.O.
Carbonate de propylène	S.O.
Mélange d'antimoniates (mélange de sels de triarylsulfonium)	0,5 mg/m ³ MAK (Suisse, Pays-Bas, Autriche) 0,5 mg/m ³ VME (France) 0,5 mg/m ³ TWA (Portugal, Finlande, Norvège, Irlande, Danemark) 0,5 mg/m ³ VLA-ED (Espagne) 0,5 mg/m ³ NDS (Pologne)

8.2 Contrôles de l'exposition

Moyens techniques permettant d'éviter une exposition : Utiliser une ventilation locale avec conduit d'échappement.

Moyens permettant d'éviter l'exposition : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver les mains après la manipulation et avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et à la fin de la journée.

Équipement de protection personnelle :

Protection des voies respiratoires : Si la ventilation ne parvient pas à garder la concentration de vapeurs au-dessous de la limite établie, un dispositif de protection contre les vapeurs organiques homologué doit être utilisé (par exemple 3M 6000 doté d'une cartouche pour vapeurs organiques A2 ou un masque facial partiel 3M 4251).

Protection des mains : Utiliser des gants nitrile imperméables.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou de protection des produits chimiques.

Protection du corps : Porter un tablier et des chaussures fermées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	-
État physique	Liquide
Forme	Non disponible
Couleur	Bleu/bleu clair
Odeur	Légère
Seuil d'odeur	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion/point de congélation (°C)	Non disponible
Point d'ébullition initiale et intervalle	Non disponible
Point d'éclair (°C)	150 °C (COC)
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Densité relative (g/cm ³)	1,1
Limites supérieures/inférieures d'inflammation	-
Limite d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible
Limite d'inflammabilité - supérieure	Non disponible
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Non disponible
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Solubilité(s)	-
Solubilité (eau)	Légèrement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-allumage (°C)	Non disponible
Température de décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité (cPs)	200-250 (30 °C)
Autres informations	-
Propriétés oxydantes	Non disponible
COV (g/l)	Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter : Éviter l'exposition à la chaleur et à la lumière. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges électriques statiques.

10.2 Substances à éviter : Agents oxydants, acides forts et bases fortes.

10.3 Produits de décomposition dangereux : Du gaz carbonique, du monoxyde de carbone et d'autres vapeurs toxiques peuvent être libérés à haute température ou pendant la combustion.

11. INFORMATIONS DE TOXICOLOGIE

11.1 Cinétique de toxicité, métabolisme et distribution : S.O.

11.2 Effets aigus (tests de toxicité)

Composant	DL ₅₀ par voie orale	DL ₅₀ par contact dermique
3,4- époxycyclohexylméthyle, carboxylate de 3',4'-époxycyclohexane	5 000 mg/kg (rats)	>23 400 mg/kg (lapins)
Tétraacrylate de pentaérythritol éthoxylé	>5000 mg/kg (rat)	N'irrite pas la peau
Carbonate de propylène	20 700 mg/kg (souris)	> 20 ml/kg (lapins)
Mélange d'antimoniates (mélange de sels de triarylsulfonium)	>2 000 mg/kg (rats)	>2 000 mg/kg (lapins)

Irritation et corrosion : Irritant
Irritation des voies respiratoires : S.O.
Sensibilisation : Provoque une sensibilisation.

11.3 Expériences pratiques :

Après la sensibilisation, même des concentrations très faibles peuvent causer une réaction allergique grave.

11.4 Remarques générales :

Cancérogénicité : Aucun composant de ce produit n'est listé par ACGIH, IARC, OSHA, NIOSH ou NTP.

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité : La toxicité aquatique du produit est inconnue ; toutefois, vu les composants qu'il contient, il risque d'être toxique pour les organismes aquatiques ou risque de provoquer des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. Éviter la contamination du sol, des égouts et des eaux de surface.

Composant	Données
3,4- époxycyclohexylméthyle, carboxylate de 3,4-époxycyclohexane	CE50 (48 h) – 40 mg/l (daphnie magna) CL50/96 h – 24 mg/l (oncorhynchus mykiss)
Mélange d'antimoniates (mélange de sels de triarylsulfonium)	CE50/24 h – 4,4 mg/l (daphnie) CE50/48 h – 0,68 mg/l (daphnie)

12.2 Mobilité : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

12.3 Persistance et dégradation : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

12.4 Résultats de l'évaluation PBT : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

12.5 Autres effets néfastes : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

13. REMARQUES RELATIVES À LA MISE AU REBUT

13.1 Mise au rebut appropriée / produit : Ne pas contaminer les égouts, le sol ou les eaux de surface avec ce matériau ou son récipient. Essayer d'utiliser tout le produit. Mettre ce récipient et son contenu au rebut en conformité avec les réglementations fédérales, d'état et locales. Ne pas réutiliser ou remplir.

13.2 Codes /désignations de mise au rebut EWC / AVV : 070208

13.3 Conditionnement approprié : S.O.

13.4 Informations supplémentaires : 3D Systems recommande de consulter un établissement de mise au rebut approuvé pour être en conformité avec les règlements en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 DOT :**

Numéro d'identification UN : 3082

Nom d'expédition correct de l'ONU : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide pas autrement spécifié (polymères acryliques - autres)

Classe(s) de danger pour le transport :

Classe : 9

Risque subsidiaire : -

Groupe de conditionnement : III

Dangers pour l'environnement :

Polluant marin : Oui

Précautions particulières pour l'utilisateur : Non disponible

14.3 IATA :

Numéro d'identification UN : 3082
Nom d'expédition correct de l'ONU : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide pas autrement spécifié (polymères acryliques - autres)
Classe(s) de danger pour le transport : 9
Classe : Non disponible
Risque subsidiaire : -
Groupe de conditionnement : III
Dangers pour l'environnement : Oui
Précautions particulières pour l'utilisateur : Non disponible

14.2 IMDG :

Numéro d'identification UN : 3082
Nom d'expédition correct de l'ONU : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide pas autrement spécifié (polymères acryliques - autres)
Classe(s) de danger pour le transport : 9
Classe : 9
Risque subsidiaire : -
Groupe de conditionnement : III
Dangers pour l'environnement : Polluant marin : Oui
EmS : Non disponible

14.1 ADR :

Numéro d'identification UN : 3082
Nom d'expédition correct de l'ONU : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide pas autrement spécifié (polymères acryliques - autres)
Classe(s) de danger pour le transport : 9
Classe : 9
Risque subsidiaire : -
No de danger (ADR) : Non disponible
Code de restriction concernant les tunnels : Non disponible
Groupe de conditionnement : III
Dangers pour l'environnement : Oui
Précautions particulières pour l'utilisateur : Non disponible

Informations supplémentaires : Les emballages intérieurs/conteneurs <5kg sont exemptés de la réglementation classe 9.

Lors de l'expédition dans des emballages intérieurs ≤ 5 l, la disposition spéciale A197 peut s'appliquer.

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Règlements de l'Union européenne :**

Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Polluants organiques persistants

Pas applicable

Réglementations sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) (CE) 1005/2009

Pas applicable

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance nécessitant une autorisation (Règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à des restrictions (Règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII).

Autres réglementations de l'Union européenne

Directive 2012/18/UE concernant les dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, telle que modifiée.

Pas listé

Règlements nationaux :

Classe allemande de risque pour l'eau (WGK) : WGK2 (pollue l'eau)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique - Aucune information disponible

15.3 RÈGLEMENTATIONS FÉDÉRALES AMÉRICAINES

TSCA : Tous les composants figurant dans l'inventaire actif TSCA ou exemptés de l'inscription.

TSCA - 5(a) Liste des règles concernant les nouvelles utilisations importantes des produits chimiques : Aucune

États-Unis Loi de contrôle des substances toxiques (TSCA), section 12(b) : Aucune

Liste SARA 302 EHS (40 CFR 355 annexe A) : Pas listé

SARA 313 (40 CFR 372.65) : Pas listé

CERCLA (40 CFR 302.4) : Pas listé

Liste SARA 302 EHS (40 CFR 355 annexe A) : Pas listé

SARA 313 (40 CFR 372.65) : Pas listé

CERCLA (40 CFR 302.4) : Pas listé

Composants listés dans Prop. 65 en Californie :

AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des substances chimiques qui, selon l'État de Californie, sont cancérigènes et peuvent provoquer des anomalies congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Nom chimique	Numéro CAS	Danger
Oxyde d'éthylène	75-21-8	Cancer
Toluène	108-88-3	Cancer et troubles de la reproduction

15.5 Règlements japonais

Loi industrielle sur la santé et la sécurité

Article 57-2 : (Ordonnance ministérielle 38, antimoine et ses composants, substance contenant $\leq 1\%$ exclues)

Substances dangereuses

Pas applicable

Règlementation des poisons contenant des solvants organiques

Pas applicable

Ordonnance sur la prévention des risques dus à des substances chimiques spécifiées

Pas applicable

Règlementation de prévention de l'empoisonnement par le plomb

Pas applicable

Loi de contrôle des poisons et substances délétères

Composés d'antimoine : substance dangereuse

Loi PTR et sur la gestion de la promotion des produits chimiques

Substances désignées Classe 1 (ordonnance ministérielle 25, antimoine et ses composants, substances contenant $\leq 1\%$ exclues)

Acte sur la lutte contre les incendies

Catégorie 4, Classe 3, huile

Loi sur les explosions

Pas applicable

Loi sur la sécurité des gaz sous haute pression

Pas applicable

Ordonnance de contrôle des exportations

Applicable.

Loi sur la mise au rebut et le nettoyage publics

Applicable, déchets industriels

16. AUTRES INFORMATIONS**16.1 Phrases de risque pertinentes (numéro et texte intégral) citées en référence aux sections 2 et 3 (selon CE 1272/2008) :**

H314 : Cause des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Cause des lésions oculaires graves

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H360 : Peut diminuer la fertilité du fœtus.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Accura® 60Date de révision : 06-01-22

16.2 Informations supplémentaires :

Date de parution de la FS :22-04-08

Numéro de révision de la FS :06-A

Date de révision de la FS :06-01-22

Raison de la révision :Mise à jour de l'en-tête des sections 1, 2, 3, 7, 9, 14, 15 et 16.

www.3dsystems.com

800.793.3669 (appel gratuit aux États-Unis : T.U. - 7h ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)

+1 803-326-3900 (en dehors des États-Unis : T.U. - 7h ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)

+44 144-2282600 (Europe : T.U.+1 h ; du lundi au vendredi de 8 h à 17 h Zone horaire de l'Europe centrale)

REJET DE RESPONSABILITÉ : Ce qui suit remplace toutes les clauses figurant dans les formulaires, lettres et accords, provenant de, créés par, conclus avec 3D Systems Corporation. 3D Systems Inc. ne fournit aucune garantie directe ou indirecte pour ce produit, y compris des garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Aucune déclaration ou recommandation figurant dans la documentation du produit ne doit être interprétée comme étant une incitation à enfreindre les brevets actuels ou futurs. 3D Systems Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages accessoires particuliers ou autres résultant d'une négligence présumée, violation de la garantie, responsabilité stricte ou autre théorie quelle qu'elle soit, à la suite de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit. La seule responsabilité de 3D Systems Inc., dans le cadre d'une demande d'indemnité quelconque en rapport avec la fabrication, l'utilisation ou la vente de ses produits, est limitée au prix d'achat payé par l'acheteur.

Le contenu de cette fiche signalétique peut être modifié sans préavis. 3D Systems, Inc. vous invite à contrôler périodiquement www.3dsystems.com pour vous assurer que vous avez la plus récente fiche signalétique.

©Copyright 2008-2022 par 3D Systems, Inc. Tous droits réservés. 3D Systems, le logo 3D et Accura sont des marques déposées de 3D Systems, Inc.